

Un parc sous haute surveillance

Face aux mauvaises fréquentations du Parc Fernand-Braudel aux Sablettes, la municipalité voudrait y installer des caméras. Tout n'est pourtant pas aussi simple

SITUÉS en bordure de plage, les 7,5 ha du Parc paysager Fernand Braudel commencent à grouiller de monde. Le mois de juin bat son plein, et avec lui son cortège de baigneurs et de premiers estivants.

Ici, le piéton est roi, où, devrait l'être. L'endroit est agréable à parcourir qui met en relation les différents espaces thématiques. On aimerait que dans cet écrin du sud de la ville nul problème ne vienne perturber la belle harmonie. Mais, hélas, là non plus, la vie n'est pas un long fleuve tranquille.

✓ La mauvaise fréquentation

✓ Un endroit « protégé »

✓ Un cahier des charges contraignant

Pour preuve, face à de nombreux actes de vandalisme perpétrés ces derniers temps, et une fréquentation qui tend à devenir mauvaise, surtout la nuit, la municipalité vient d'afficher sa ferme volonté de renforcer les mesures de sécurité.

Attention propriété intellectuelle

Dans cette optique, l'installation de caméras de surveillance dans le Parc est à l'étude. D'après Joseph Minniti adjoint au maire, « ces caméras seraient reliées à un central aménagé à l'hôtel de ville. » En attendant, nous apprend-il, depuis la semaine dernière, « c'est une entreprise de surveillance dûment mandatée qui envoie patrouiller deux

de ses vigiles dont un maître chien de 22 h à 6 h du matin. » Un dispositif qui complète celui mis en place avec les policiers municipaux et îlotiers de la Police Nationale, en attendant dans quelques jours l'arrivée des renforts de CRS pour l'été, et début septembre, l'installation définitive de fonctionnaires de la Police Nationale affectés sur les Sablettes.

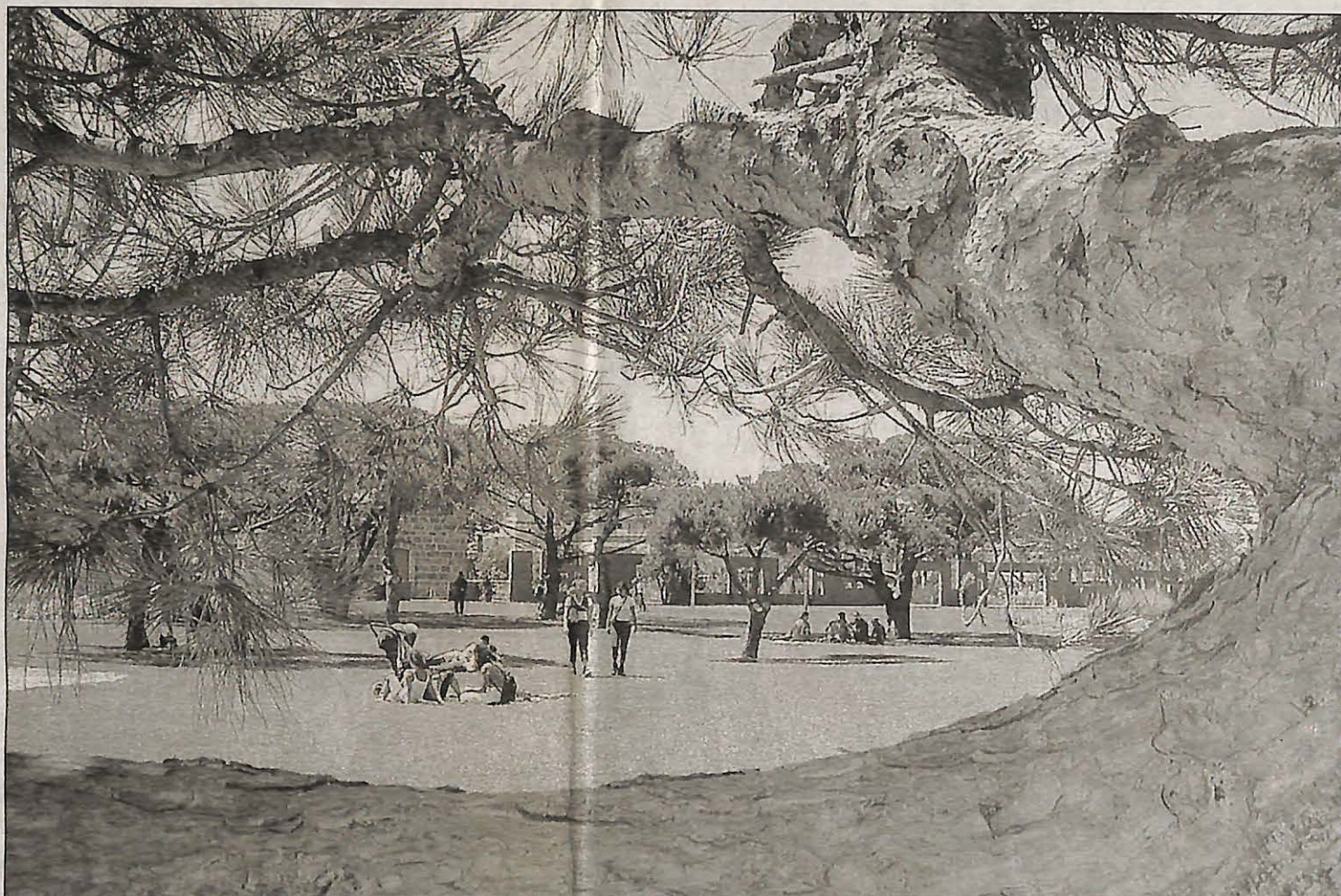
À première vue, hormis le fait de choquer certaines âmes sensibles - sans doute l'effet big brother - l'installation de caméras apparaît techniquement du moins, comme une opération pas trop compliquée à réaliser. Dans la finalité, cependant, ce n'est pas du tout le cas, comme tout ce qui touche au Parc Fernand Braudel d'ailleurs.

L'endroit est « protégé » par un contrat de maîtrise d'œuvre qui comporte une propriété intellectuelle ne permettant pas d'effectuer le moindre travail sans obtenir l'aval d'Alain Faragou le concepteur du site. Exemple, pour changer un lampadaire, il est fait obligation de le remplacer par un modèle identique. D'où, pour les élus, avant de pouvoir braquer leurs lentilles de verre sur les allées et venues des utilisateurs du lieu, de rencontrer l'architecte niçois de manière à lui soumettre leur projet. Et d'en profiter au passage pour essayer de renégocier avec lui le cahier des charges bien trop contraignant. (Voir encadré ci dessous).

6 MF de travaux

Pour Joseph Minniti, « la totalité des travaux prévus sur le Parc et inscrits au budget de la commune ne sera pas réalisable avant 2002. Les services techniques vont toutefois essayer d'en accomplir le maximum dans le courant de cette année. »

Revêtement des places pour éviter la poussière, création



Le parc Fernand-Braudel, un lieu qui pourrait être idyllique si sa fréquentation ne posait problème.

(Photo Stéphane Doussot.)

d'une nouvelle aire de jeu, renforcement de l'éclairage, sonorisation de sécurité de la plage à reprendre, mise à l'abri des conteneurs à ordures etc... « Il y en a pour un total de 6 MF, il est certain qu'il y aura des priorités » nous assure l'adjoint.

Pour le parc botanique subsiste la question des pins et des palmiers qui ont du mal à prendre, et pour cause. Le concepteur voulait un parc qui soit à fleur

d'eau. Résultat, malgré le sol gratté et des études menées par le CNRS, certaines plantes ou arbres, tels les pins, sont victimes du sel déposé par les largades et les embruns. Précisons qu'ils viennent de Fréjus où ils étaient plantés à 800 mètres de la mer, et non pas en bordure de plage. Il faudra considérer si on peut les remplacer par des Tamaris ou autres arbres moins sujets aux attaques salines.

Les établissements de plages connaissent eux aussi leur lot de désagréments.

Dans le fameux cahier des charges, il est spécifié que les propriétaires de ces commerces ne peuvent qu'ériger des brise-vent d'une hauteur maximale de 80 cm. Les hôtes des lieux excédés - non seulement par les mauvaises fréquentations du Parc - mais aussi par les caprices du mistral et autres vents qui leur

font perdre la tête et avec, une grande partie de leur clientèle, aimeraient pouvoir installer une couverture des terrasses en matériau léger, le tout démontable.

De ce parcours du combattant, il restera enfin à la municipalité à composer aussi avec la DDE puisqu'ici nous sommes dans le domaine maritime.

Christian PICHARD.

CLIN D'ŒIL

✓ **DES AMÉRICAINS AUX SABLETTES.** Si Alain Faragou dit ne plus avoir de contacts avec la municipalité de La Seyne depuis deux ans, ce n'est pas pour autant qu'il ne soit pas réapparu dans les parages. Ainsi, a-t-il été aperçu récemment en compagnie d'une dizaine de personnes attablées chez l'un des plagistes du Parc Fernand Braudel. Il nous a confirmé la chose précisant même que les gens qui l'accompagnaient étaient de citoyenneté américaine. Il s'agissait en fait de chercheurs et spécialistes en botanique qui voulaient visiter le site et prendre exemple sur la réalisation seynoïse. Comme quoi, tout n'est pas totalement négatif du côté des Sablettes, et ce même si les plantes et autres arbres qui ornent le Parc n'ont guère goûté à la salinité des lieux. Mais, l'histoire ne dit pas si les Américains sont repartis impressionnés.

Sécurité, plaquette, et rendez-vous avec les élus

« Sur les problèmes de sécurité du Parc, j'ai eu effectivement quelques échos, même si je n'ai plus aucun contact avec la municipalité de La Seyne depuis deux ans. Et je ne connais pas la nouvelle équipe en place. Si le système des caméras peut constituer le meilleur moyen, je ne vois pas comment je pourrais aller contre. Mais il faut le faire de manière intelligente. Le Parc, ce n'est tout de même pas un camp de concentration, il faut que cela soit intégré au décor. » Alain Faragou architecte et concepteur du Parc Fernand Braudel n'a apparemment rien contre le projet de caméras préconisé par la mairie. « Je ne suis pas un ayatollah » reprend-il. « Du moment que le Parc évolue dans le bon sens, je ne peux aller contre. J'espère qu'à cet

effet, ils (les nouveaux élus N.D.L.R.) vont me solliciter, car tout n'est pas fini, il y a des correctifs à apporter, et des réalisations à terminer comme les places par exemple. »

D'après Francisque Luminet, premier adjoint de l'ancienne municipalité, à l'origine, « Le problème de surveillance était envisagé sur le Parc Fernand Braudel. On avait détaché des gens en ce sens. » Mais, poursuit-il, « encore faut-il avoir les moyens de la sécurité, et ceux de pouvoir verbaliser. A mon avis, l'auto surveillance fonctionne plutôt bien. Mais, le constat général à dresser est celui de l'incivisme. De surcroît, en ce qui nous concerne nous ne désirions pas de rassemblements dans cet endroit. Pour nous, c'est un lieu de détente,

d'observation, de convivialité, mais pas d'attraction. » conclut-il.

En attendant la plaquette

Par ailleurs, fruit de la collaboration d'Alain Faragou avec l'ancienne municipalité, devait être réalisée une plaquette relatant l'histoire locale du sud de la ville au fil des siècles pour en arriver au Parc Fernand Braudel, son attrait, ses essences rares... A cet effet, la mairie d'alors, en tant que souscripteur avait débloqué une somme de 100 000 F. Pour l'instant, force est de reconnaître que le livre n'a pas vu le jour.

« Je viens précisément d'y apporter la dernière touche avec la relecture » nous dit l'architecte qui aussitôt veut clarifier les choses. « Je n'ai pas touché un seul centi-

me dessus, puisque c'est l'éditeur qui ayant chiffré le coût de la réalisation de l'ouvrage a logiquement perçu la part de la municipalité. Et c'est moi qui ai réussi à boucler le budget, grâce notamment à l'aide d'entreprises ayant travaillé sur le Parc. Sur 5 000 exemplaires commandés, deux cents me sont réservés. Avec la parution de cette plaquette, la ville souhaitait communiquer, en l'offrant notamment à ses invités. Et de conclure, en réponse à ses vœux : « Désormais les choses devraient aller très vite, puisque j'ai rendez-vous à ce sujet dans quelques jours avec les élus seynoïses. » L'occasion où jamais d'évoquer différents thèmes, loin des regards indiscrets de toute... caméra.

Ch.P.